

Ensemble, pour une économie plus forte

Le mandat de l'APECA

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) est un organisme fédéral de développement économique qui travaille avec les entreprises, les organisations d'affaires, les gouvernements provinciaux et d'autres ministères fédéraux en vue de créer plus d'emplois de meilleure qualité dans la région de l'Atlantique.

Notre stratégie de services aux entreprises

Parce que la création d'emplois est le résultat direct de la croissance des entreprises, et plus particulièrement des petites et moyennes entreprises, l'APECA tâche d'offrir aux gens l'encouragement, les conseils, et l'accès aux capitaux, à l'information et à la technologie nécessaires à la mise sur pied et à l'expansion de leurs entreprises.

Un engagement envers le développement durable

À l'APECA, nous croyons qu'un environnement sain est essentiel au développement d'une économie durable, forte et croissante. Nous voulons protéger l'environnement de la région en montrant l'exemple par la gestion écologique de nos activités, en faisant la promotion des entreprises durables et en favorisant l'industrie environnementale dans la région de l'Atlantique.

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Nouveau-Brunswick

570, rue Queen, 3^e étage
C.P. 578
Fredericton (N.-B.) E3B 5A6
Sans frais : 1 800 561-4030
Téléphone : (506) 452-3184
Télécopieur : (506) 452-3285

Terre-Neuve-et-Labrador

Immeuble John Cabot, 11^e étage
10, Barter's Hill, C.P. 1060, succursale C
St. John's (T.-N.-L.) A1C 5M5
Sans frais : 1 800 668-1010
Téléphone : (709) 772-2751
Télécopieur : (709) 772-2712

Nouvelle-Écosse

1801, rue Hollis, pièce 600
C.P. 2284, succursale M
Halifax (N.-É.) B3J 3C8
Sans frais : 1 800 565-1228
Téléphone : (902) 426-6743
Télécopieur : (902) 426-2054

Île-du-Prince-Édouard

Immeuble Banque Royale, 3^e étage
100, rue Sydney, C.P. 40
Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 7K2
Sans frais : 1 800 871-2596
Téléphone : (902) 566-7492
Télécopieur : (902) 566-7098

Société d'expansion du Cap-Breton

Tour Commerce, 4^e étage
15, rue Dorchester, C.P. 1750
Sydney (N.-É.) B1P 6T7
Sans frais : 1 800 705-3926
Téléphone : (902) 564-3600
Télécopieur : (902) 564-3825

www.apeca.gc.ca

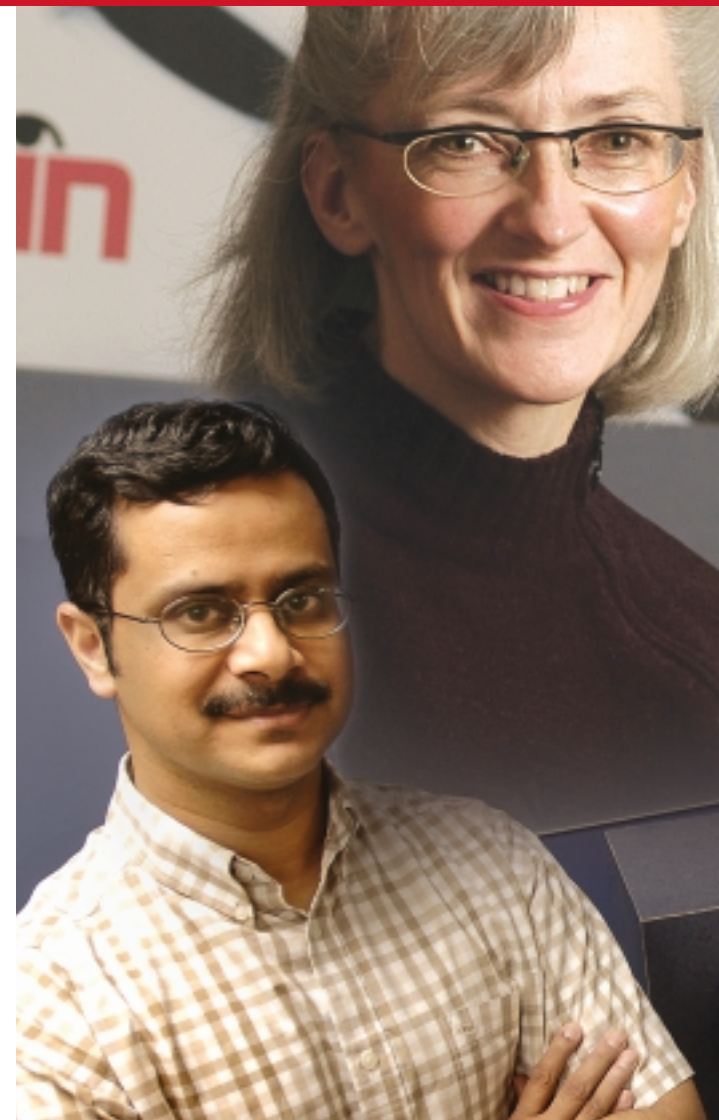
Available in English

Au moment de commander de nouveaux exemplaires, veuillez demander :
Numéro ISBN : 0-662-74852-2
Numéro de catalogue : IU89-4/19-2005F
APECA : 2005-08



Imprimé sur papier recyclé

Imprimé au Canada
Printed in Canada



Le Programme de développement des entreprises

Aide aux entreprises



Agence de promotion économique du Canada atlantique

Atlantic Canada Opportunities Agency

Canada

Le Programme de développement des entreprises

Le Programme de développement des entreprises (PDE) a été élaboré pour vous aider à financer votre projet. Le programme est axé sur les petites et moyennes entreprises (PME), qui ont ainsi accès à des prêts sans intérêt non garanti. Dans le cas de certains projets, le remboursement pourrait être fonction du succès du projet.

Nous pouvons appuyer diverses combinaisons d'activités commerciales, notamment :

- Mise sur pied, agrandissement ou modernisation d'entreprises
- Développement de concepts d'affaires, innovation et recherche-développement
- Activités liées à la préparation de soumissions pour des marchés publics
- Formation, accroissement de la productivité, amélioration de la qualité ou élaboration d'un système de gestion environnementale
- Développement des marchés et marketing
- Obtention de conseils d'experts

Une aide est également offerte aux organismes sans but lucratif qui appuient les PME pour les éléments suivants :

- Formation, perfectionnement, planification, consultation et conseils
- Recherche-développement, banc d'essai, services techniques ou innovation
- Réseautage et développement des marchés
- Construction, rénovation ou agrandissement d'une installation offrant ces services

Les activités admissibles

L'appui accordé aux activités commerciales admissibles dans le cadre du Programme de développement des entreprises stimule la création d'emplois permanents dans divers secteurs de l'économie de la région : technologie de l'information et industrie du savoir, recherche-développement, fabrication et transformation, tourisme, aquaculture et services aux entreprises.

Voici les critères fondamentaux :

- Votre projet doit présenter un avantage pour l'économie d'une région ou d'une collectivité
- Vous devez démontrer un réel besoin d'aide financière de l'APECA
- Votre projet doit être viable

L'aide offerte

L'aide maximale offerte dans le cadre du PDE de l'APECA se chiffre à 50 p. 100 des frais liés au démarrage, à une expansion ou à une modernisation et à 75 p. 100 des frais admissibles pour les activités comme les études, le marketing et le commerce, l'innovation, la formation et l'assurance de la qualité.

Pour plus de détails sur le PDE, n'hésitez pas à communiquer avec un agent d'affaires ou un agent de développement de l'APECA.

Évaluation environnementale

Dans le cadre de son processus d'évaluation des projets, l'APECA veille à ce que tous les projets se conforment aux lignes directrices en matière environnementale prévues dans la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.

Parlons-en!

Un agent d'affaires ou un agent de développement de l'APECA peut vous aider à cerner vos besoins en matière de financement et de conseils d'experts. La liste des bureaux de l'APECA figure au panneau de dos du présent dépliant.

Vous pouvez également obtenir de l'information sur le développement des entreprises en vous adressant à un Centre de services aux entreprises du Canada, à une Corporation au bénéfice du développement communautaire ou à votre commission de développement industriel ou économique.

Le formulaire électronique de demande d'aide aux termes du PDE est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.apeca.gc.ca/f/financial/business.shtml>